

AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES - S.S.I.A.P. 1 REMISE A NIVEAU

Objectifs pédagogiques

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Établissement Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie.

Pré-requis

Diplôme SSIAP 1, ERP/IGH 1
AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité. Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

Public concerné

Titulaires du diplôme ERP/IGH 1 et les personnes titulaires du diplôme SSIAP 1 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes durant les 36 derniers mois.

Programme de formation

Exposé théorique

1ère partie : rappel sur la réglementation
Fondamentaux de sécurité incendie
Prévention
Moyens de secours

Développement pratique

2ème partie : concrétisation technique.

Mises en situation d'intervention
Exploitation du PC sécurité
Rondes de sécurité et surveillance de travaux

Supports de cours et matériels pédagogiques

Supports de cours, plans, liaison radio, extincteurs, Dvd, etc...

Méthode pédagogique

Modulaire Théorie : 50 % Pratique : 50 %

Lieux de réalisation

Régions Alsace



Evaluation

Conformément à l'annexe 5 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié
Attestation à l'issue de la formation

Modalités

Néant

Organisation :

Effectif de mini. : 3 - maxi. : 10

Remise à niveau SSIAP 1 : 21 heures.



WWW.FORCEEST.fr

FORMATION & CONSEIL EN SÉCURITÉ EN
RÉGION EST

Une équipe au service de votre sécurité

FORCES EST Sarl
FORMATION & CONSEIL EN SÉCURITÉ EN RÉGION EST
20 place des Halles
67000 STRASBOURG
☎ 06.85.89.64.70 www.forcesest.fr
✉ E-mail : forcesEst@orange.fr



Retrouvez toute l'actualité
de nos formations sur votre
mobile !
Flashez le QR code !

Autorisation administrative n° FOR-067-2023-03-08-20180646291 délivrée par la Commission Interrégionale d'Agrément et de Contrôle Article L.612-14 du code de la sécurité intérieure dispose que « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

SURETE

SECURITE INCENDIE

SECOURISME

PREVENTION



Siège social : 20 Place des Halles - 67000 STRASBOURG Capital de 8.000 Euros RCS Strasbourg SIREN 494 384 845 APE N°8559 A
Tva non assujetti Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03992 67 auprès du Préfet de Région d'Alsace
☎ : 06 85 89 64 70 ou 06 45 98 65 35 ✉ E-mail : forcesEst@orange.fr www.forcesEst.fr

